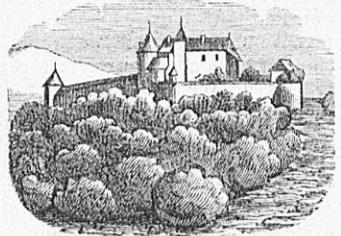




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
 » » 6 mois » 2.—
 Pour l'Etranger le port en sus.
 Prix du Numéro 15 Cts.
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
 Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.
 Réclames 50 Cts. la ligne.
 S'adresser à M. Brunisholz, Grand'Rue N° 164.
 Lettres et argents franco.

Les Annonces de provenance étrangère au Canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler.

BULLE, le 7 Septembre 1883.

Devant le scandaleux débordement d'injures, et de calomnies que se permet le *Crachoir*, organe politique et soi-disant religieux (elle est belle cette religion!) d'un parti pour lequel tous les moyens sont bons, nous ne croyons point hors de propos de rappeler ici certains points de notre programme.

Nous disions dans notre premier numéro :

« Le besoin d'un organe indépendant et populaire se faisait sentir depuis longtemps dans la Gruyère et devait nécessairement trouver sa satisfaction dans une époque plus ou moins rapprochée. Le système de dénigrement et de personnalités suivi par cet organe de la presse qui se publie dans notre ville devait enfin laisser la patience la plus éprouvée. En effet, quel a été son rôle jusqu'à ce jour : vilipender nos institutions suisses et nos autorités fédérales, insulter à tout propos les citoyens les plus respectables et les plus respectés, chanter la gloire de tous les ambitieux et de tous les chercheurs de places : après les brutales épurations de notre personnel administratif cantonal et communal, cette feuille est devenue l'organe de satisfaits, ses patrons ayant atteint leur but intéressé : cela ne l'empêchera pas de servir d'exécutoire, comme du passé, à toutes les élucubrations haineuses, à toutes les vengeances personnelles que les journaux, ses acolytes de la presse officielle n'oseront accepter. »

Nul ne pourra contester la véracité de ces affirmations auxquelles l'avenir a donné pleinement raison : la rage et les insultes de cette presse communarde n'ont fait que croître et embellir depuis lors. D'un autre côté, et en raison précisément du système suivi par les tristes chevaliers qui exploitent le peuple fribourgeois, les adhésions nous sont parvenues chaque jour plus nombreuses, du dedans comme du dehors. Le système d'épuration et d'exclusivisme à outrance, représenté dans la Gruyère par les Duvillard et les Morard, n'a fait qu'augmenter les méconten-

tements. Aujourd'hui que tous les fonctionnaires ont été remplacés, jusqu'aux cantonniers et aux gardes-forêts, et Dieu sait par quels tristes personnages souvent, ces Messieurs du *Crachoir* peuvent se féliciter et s'admirer dans leur œuvre, mais ils n'empêcheront pas le pays de juger sévèrement leur conduite et de l'apprécier comme elle le mérite.

Incapables de discuter les principes, ces gens n'ayant d'autres que celui de l'exploitation des sinécures et des emplois publics, nous les voyons chaque fois éviter les discussions sérieuses pour patauger dans les personnalités et les injures : le mensonge est leur élément, ils s'y complaisent comme le poisson dans l'eau ; la calomnie est l'arme principale de cette presse pharisaïque qui a choisi le *Crachoir* comme exécuteur de ses basses œuvres.

C'est après avoir rempli des colonnes d'attaques de mensonges contre des citoyens honorables que l'on vient d'afficher hypocritement ses principes religieux et anathématiser charitablement tout ce qui n'a pas été fondu dans le moule de la coterie dominante, coterie qui ne respecte rien et ne ménage pas plus les évêques et les prêtres que les magistrats et les simples citoyens.

CONFÉDÉRATION

Postes. — La franchise de port est accordée en faveur des incendiés de Klingnau (Argovie), pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kilogrammes (y compris les envois d'espèces et les mandats de poste) qui leur seront adressés. Cette franchise de port s'étend aussi aux correspondances reçues ou expédiées par les comités de secours institués pour la répartition des dons.

Berne. — Les élections supplémentaires à Gesenay, Porrentruy et Tavannes sont favorables aux conservateurs. MM. von Grünigen, Gigon et Charpié sont tous trois élus.

— On lit dans le *Démocrate* :
 « Les distilleries ne font que croître et embellir sur le sol de la république bernoise. En 1881, nous

en possédions 587 ; aujourd'hui, la statistique en accuse 670, dont 360 marchent à la vapeur. Notez que ces chiffres se rapportent à 1882 et que l'augmentation a sans doute continué son cours pendant la présente année.

» La production indigène a été en 1882 de 3,368,770 litres d'alcool. Mais ce chiffre est loin de représenter notre consommation ; il faut y ajouter celui de l'importation, soit 966,932 litres, ce qui porte à près de 5 millions de litres de schnaps la consommation du canton de Berne. En résumé : 13 litres par adultes et 50 litres par électeur.

» On voit que si les distilleries marchent à la vapeur, notre décadence va aussi bon train. »

— La foudre est tombée dimanche soir sur l'église de Brienz, endommageant le clocher et la sonnerie, fracassant les orgues, brisant portes et fenêtres. Heureusement, aucun être vivant n'a été atteint.

— Au mois de février de cette année, à la gare de Bienne, un ouvrier de la Compagnie du Jura-Berne avait été tué, pris entre les tampons de deux wagons. Il avait laissé une femme et six enfants. Le Jura-Berne a assuré tout son personnel d'ouvriers auprès de la Société d'assurance contre les accidents de Winterthur, pour tous les cas de mort ou de blessures entraînant la responsabilité légale du patron. La Société de Winterthur néanmoins fit à ce propos un procès.

D'après le *Tagblatt* de Bienne, le tribunal a statué qu'elle devait payer à la famille Bühlmann une somme de 10,000 fr. avec les intérêts au 5 % depuis le moment où la réclamation a été formulée.

Zurich. — La semaine dernière on a compté à l'Exposition plus de 75,000 visiteurs, et dans la journée de dimanche 16,815. Le total s'élève maintenant à 1 million 277,000.

— On se propose de relier directement par un chemin de fer les lacs de Zurich et des Quatre-Cantons. La nouvelle ligne partirait de Wädenswil (Zurich), traverserait Biberbrücke et Schwytz pour venir déboucher à Brunnen, sur le *Vierwaldstättersee*. Un second tracé, considéré comme plus avantageux, aurait également Wädenswil comme point de départ, mais il viendrait se joindre à la ligne du Gothard à Goldau, à quelque distance du lac de Zoug.

Schwytz. — Un journal de ce canton raconte la triste histoire que voici :

« En 1876, une personne habitant à Lidwyl, dans

dont le lit est si encaissé que sur une distance de moins d'une demi-lieue, cette opération est à recommencer huit ou dix fois.

Le flottage est muni d'un instrument nommé le *grespil*. C'est une longue et forte perche, armée au bas de deux pointes de fer, l'une terminale, l'autre fixée latéralement un peu au-dessus de la première. Le *grespil* sert à harponner à distance les troncs qui ne marchent pas ; avec la pointe terminale on les pousse, avec la pointe latérale on les tire à soi. On l'utilise aussi pour passer d'un bord à l'autre, ce qu'il faut faire quelquefois et ce qui n'est pas toujours facile. Dans ce but, on en enfonce le fer au milieu du lit de la rivière, et l'on pivote en s'appuyant sur l'autre extrémité, et en se couchant si bien que l'eau vous glisse jusqu'aux épaules, et n'a guère de prise. On peut ainsi franchir des torrents très-impétueux.

Malgré les services que rend le *grespil*, le métier du flottage est toujours pénible et dangereux. Celui du chasseur de chamois fait moins de victimes, et n'est pas aussi rude. Le chasseur ne compte pas avec la fatigue ; il est entraîné par la passion. Aucun attrait de ce genre, aucune espérance passionnée ne soutient le flottage. Son travail n'est que son gagne-pain, et sa seule récompense est de rapporter le samedi soir quelques francs à sa famille. Et que de peine pour les gagner ! que de journées passées au fond de gorges où le soleil ne pénètre jamais, et où il faut sans cesse se plonger jusqu'à la ceinture dans une eau toujours glacée ! Parce qu'on est jeune et robuste, on croit pouvoir le faire impunément ; mais tout se retrouve plus tard, et la vieillesse arrive avant l'âge avec ses infirmités et ses douleurs. Heureux encore quand on ne fait que prodiguer sa santé ! Mais les accidents ne sont

pas rares, et le torrent où il va gagner sa vie est souvent le tombeau du flottage. Quand, par exemple, on fait jouer l'écluse, on établit de distance en distance des travailleurs chargés de rejeter à l'eau tous les troncs qui, dans leur course désordonnée, ont été lancés hors du courant. Sitôt qu'il voit venir le flot, le premier ouvrier avertit le second, et ainsi de suite, de manière à ce que chacun puisse se réfugier en lieu sûr ; mais chaque distraction peut-être payée par une victime ; et puis, le torrent ronge ses bords avec assez de violence pour y déterminer des éboulements considérables : tant pis pour le flottage qui n'a pas su choisir son abri. Mais c'est dans les gorges, lorsqu'il s'agit de remettre à flot les tas de bois arrêtés, que le danger est le plus grand. Il est souvent impossible de travailler du bord ; il faut donc monter sur le tas, et rien n'est plus incertain que l'équilibre de ces échafaudages amoncelés au hasard. Malheur à l'ouvrier qui n'est pas sur ses gardes ! Un tronc n'a pas besoin de rouler de bien haut pour lui fracasser un membre, et si la masse d'eau retenue derrière le barrage, vient à se faire jour et à tout emporter d'un coup, il n'y a point de salut pour quiconque n'a pas eu le temps de sauter sur terre ferme : le torrent est impitoyable ; il entraîne tout pélemêle.

Toujours dangereux, le flottage l'est doublement pour les habitants du vallon de Gueuroz et des environs. Ils flottent sur le Trient, et l'on sait par quelle gorge il débouche dans la plaine où coule le Rhône. Elle n'a pas beaucoup moins de trois lieues de longueur ; la profondeur en est effrayante, et dans certaines parties, à l'issue surtout, les parois en sont si rapprochées et si étrangement contournées que du fond on ne soupçonne pas même le ciel. On ne peut que l'aborder à l'endroit où elle débouche et la remonter,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

Les cerises du vallon de Gueuroz.

Par Eugène RAMBERT.

J'ai vu l'un de ces torrents artificiels roulant avec lui, et précipitant de cascade en cascade plusieurs centaines de troncs énormes, qui se heurtaient dans leur course folle, bondissaient et se ruinaient les uns contre les autres, emportés avec un fracas horrible par la fougue des eaux ; puis tout-à-coup le flot passait, et il ne restait de ce déchainement qu'un ruisseau paresseux, et de petites vagues d'écume qui blanchissaient sur le rocher.

Enfin l'on arrive à un véritable torrent, capable de transporter le bois. Il faut alors suivre la flottée, en remettant à l'eau les troncs qui ont été jetés au bord, ou qui sont restés accolés contre un bloc. Ce n'est pas la partie la plus facile de la tâche. On ne peut guère cheminer commodément dans le lit des torrents alpins. La plupart se sont creusés leur route au fond de gorges redoutables, où l'on ne descend que par des *dévaloirs*, souvent même en se faisant suspendre à une corde, et qui sont coupés d'étranglements si étroits qu'il suffit d'une bûche prise en travers pour arrêter toutes celles qui viennent ensuite. Il se forme ainsi des entassements fabuleux, des montagnes de bois. Si l'on peut reconnaître et dégager le tronc qui fait clef, tout l'édifice est emporté d'un coup ; autrement, il faut se résigner à les prendre l'un après l'autre et à les jeter en avant du tas. Il est des cours d'eau

bureau
 et
 aires
 à Romont.
 et juridiques.
 lites, etc. [458]

WINDSOR

teur (des che-
 qui, par sa supé-
 à l'Exposition de
 cible pour rendre
 naturelle. — Il

huwaik & Co.

sance abondante,
 rs inconnue. — Ce
 vend en flacons et
 et Parfumeurs.
 l'éminent baryton

it donné l'occasion
 al Windsor.

ins, je l'ai recom-
 ai fait des envois à
 mille compliments

tte, 10, boulevard

us avec votre Royal
 fait que je l'ai de-
 ns ma clientèle.

chiquier, PARIS.
 maison de chaque flacon
 ussés de CLERMONT.
 ôt à BULLE chez
 parfumeur. [434]

ande

ur litière, et de

lasson, à Bulle.
 [458]

ier

e Bulle, pour y
 un beau et vaste
 e bureau ou de
 gement de deux
 [466]
 e, notaire.

domicile.

honorable public
 ampagne qu'il a
 ns la maison de
 Hôtel-de-Ville à

THE, cordonnier.

pothécaires

la valeur des

y, notaire à Bulle,
 [462]

mande

bon marché une
 , et où l'on pour-

n, boulanger.

[459]

TS

argé du placement
 fférentes sommes,
 avantageuses.

VRE, notaire.

IDRE

e de Bulle, une
 s, avec un vaste
 naussée, pouvant
 ormé en magasin.
 a position avanta-
 un commerçant.

o.
 esser à M. Sandan,
 ter, à J. Sciobérot,
 lle. [441]

ie de la Gruyère.

la commune d'Altendorf, était assassinée. Sur la dénonciation de deux femmes de mauvaise vie, la police arrêta un certain Philippe Stoffel, originaire des Grisons, et ce malheureux se vit condamné à plusieurs années de réclusion, malgré tout ce qu'il put dire pour sa défense, malgré ses énergiques protestations d'innocence. Or, les deux créatures dont la déposition avait occasionné la perte de Stoffel, ont avoué, dans les prisons de Schwytz où elles avaient été incarcérées pour d'autres faits, que tout ce qu'elles avaient dit était faux. A la suite de cette déclaration, Stoffel demanda la révision de son procès. Le tribunal cantonal ne s'était pas encore prononcé sur cette réclamation, lorsque Stoffel, épuisé par les souffrances qu'il avait endurées pendant sa captivité, mourut misérablement dans sa prison. Il avait toujours déclaré être absolument étranger au crime commis en 1876. »

Lucerne. — Lundi après midi, aux environs de trois heures, une épouvantable explosion s'est produite au laboratoire de l'artificier Edel, à la Weggismatt, près Lucerne. Le petit bâtiment où ce laboratoire était installé a été complètement détruit. Un seul ouvrier s'y trouvait ; il a eu le bras gauche arraché ; tout son corps, et particulièrement le bas-ventre, la poitrine et la tête, était couvert d'horribles plaies.

On le transporta immédiatement à l'hôpital, où il mourut au moment où on le déposait sur un lit. Comme c'était le seul témoin de la catastrophe, on en ignore complètement les causes.

Le malheur aurait pu être plus grand. A côté du laboratoire se trouvait, en effet, un magasin renfermant une grande quantité de feux d'artifice et des provisions. Les pompiers ont réussi à empêcher un plus grand désastre.

Schaffhouse. — Le Conseil d'Etat a décidé d'accorder une prime de 25 francs à tout chasseur qui tuera un sanglier. Il paraît que décidément ces animaux font beaucoup de mal aux cultures.

Vaud. — Un fort orage de grêle venant du Bouveret a atteint, dimanche, vers les 4 heures, le vignoble d'Yverne. Les dégâts sont assez considérables. Aigle n'a que peu souffert.

— Un bâtiment avait été incendié la semaine dernière aux côtes d'Arzier. L'opinion publique a aussitôt désigné le propriétaire de cet immeuble comme l'auteur volontaire du sinistre. Cet individu, nommé F. Vianoli, d'origine italienne, a disparu depuis samedi, ainsi que sa famille. Un mandat d'amener a été lancé contre lui.

Valais. — Sous l'influence du beau temps, le vignoble de Sion a pris un aspect réjouissant. Partout l'on voit maintenant des raisins mûrs et ils sont déjà d'une qualité exquise. On a commencé les envois de raisins dès la fin de la semaine dernière, et on pourra, à bref délai, commencer les expéditions de moût. La quantité sera moyenne et à moins d'une température exceptionnellement défavorable pendant la vendange, la qualité sera certainement excellente. Les 1883 dépasseront de beaucoup les récoltes de nombre d'années précédentes.

Quant aux prix, rien n'est encore fixé ; cependant, on croit pouvoir dire qu'ils seront très abordables.

Les rouges seront d'une qualité exceptionnelle, surtout les plans étrangers, Dôle, Bourgogne, Bordeaux, etc., dont la maturité est très avancée.

Genève. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un vol a été commis chez un monteur de boîtes. Environ 400 francs en espèces renfermés dans le coffre-

fort ont disparu, tandis que les lingots d'or qui se trouvaient à côté, n'ont pas été touchés. Aucune trace d'effraction n'a été constatée.

CANTON DE FRIBOURG

De la Veveyse, le 4 septembre 1883.
Fruence avant Châtel.

Le voyageur qui, partant de Blonay, veut pénétrer sur le territoire fribourgeois doit nécessairement, à la limite des deux cantons, traverser le torrent de Fégyres, sur un pont en pierres qui n'est certes pas de construction romaine comme le donjon ou la forteresse du Vieux-Châtel, dont on aperçoit d'abord les ruines au confluent de ce torrent et de celui de la Veveyse proprement dite. A sa droite, il pourra visiter le village de Fruence, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Si les manuscrits manquent à son histoire, les blasons n'y font pas défaut ; on en voit sur les portes de quelques maisons que le temps et l'incendie ont respectées. Il est, en effet, telles familles qui, avec un peu moins de modestie, revendiqueraient, avec un peu plus de raison que les snobs vaudois, l'authenticité de la particule. Un malin de Fruence, il y en a partout, a l'habitude de dire, dans ses inspirations bachiques : « Fruence avant Châtel, » probablement pour faire ressortir cette noblesse perdue dans la roture.

Le plus grand mérite que puisse avoir ce village, en ce temps de ferveur, est sans contredit celui de posséder une personne unique en son espèce ; elle appartient, le lecteur l'a déjà deviné, au sexe qui, à Châtel, a le monopole de l'administration politique et religieuse en même temps que domestique. Depuis que le *Bien public* a exposé sa doctrine, à savoir que religion et politique ne sont pas sœurs jumelles, que l'une n'est pas indispensable à l'autre, à moins de satisfaire quelque ambition mal couverte, Madame la Maréchale de l'armée libérale du salut est devenue l'épouse d'un snob de Fruence, son nom patronimique d'origine aurait bien certain droit à quelques boutons violets d'un prince de l'Eglise. Les prétentions à la particule et le degré de parenté où elle se trouve élevée par le mérite d'autrui, font rejallir sur toute la personne de Madame la Maréchale, un air de sainteté qui n'échappe à personne. Son zèle pour la conversion de ces malheureux hérétiques publicards qui lisent la *Gruyère* et l'*Union*, n'a plus de bornes, sa présence habituelle dans les sanctuaires que le catholicisme vénère pourrait bien être convertie en une plus grande douceur conjugale ou une assiduité plus soutenue au travail des champs ; mais le bonheur qu'elle éprouve de savoir qu'elle est vue dans ses moments d'extase, comptant les semaines, puis les jours, puis les heures qui lui sont encore donnés pour contempler son idole, lui fait pardonner bien des négligences dans sa vocation culinaire et ses manques de prévenances dans la vie à deux.

En un mot, Madame la Maréchale est une héroïne ; elle l'a été, héroïque, dans sa mission d'ambassadeur à Bulle ; elle s'est jetée à genoux, et les mains suppliantes plus encore que les paroles devaient fléchir le prélat ! Héroïque, elle l'est encore : c'est par ses soins et surtout par l'unction de ses prières que le plébiscite a été couvert des signatures des snobs de Fruence. Héroïque, elle le sera, car grâce à Madame la Maréchale, Fruence sera toujours avant Châtel.... en venant de Blonay.

Pierre DUSSEL.

C'est ce que les touristes font maintenant tous les jours, grâce à la galerie que l'on a construite, il y a quelques années, pour satisfaire et exploiter leur curiosité. Mais auparavant, il n'y avait que quelques mauvaises planches, tant bien que mal fixées au roc, et que le Trient emportait chaque année. C'était le chemin des floteurs, chemin étroit et glissant, ou plus d'un a perdu la vie.

Tel était le métier que faisait le mari de Rose Tonie et qu'il avait appris de son père, lequel l'avait appris de l'aïeul et ainsi de suite, aussi loin que les souvenirs permettaient de remonter. A force de travailler, il réussit à mettre de côté quelques sous, qu'il employa sagement à arrondir l'héritage paternel. Ce n'était auparavant qu'un chalet, avec un *plantage* de quelques toises, et un champ que l'on cultivait en pommes de terre ; il s'augmenta d'un pré pouvant suffire à l'entretien d'une des petites vaches du pays, et sur lequel se trouvaient plusieurs arbres fruitiers, entre autres des cerisiers en bon état. Cette acquisition se fit le 6 juillet 1835, et la date n'en fut point oubliée, car c'était pour la famille un événement plus rare et plus considérable que les crues du torrent. Depuis plusieurs générations, elle n'avait pas eu pareil bonheur. Elle sortait par là d'un état bien voisin de la misère, puisqu'il eût suffi d'une maladie ou d'un accident, et de quelques semaines de chômage forcé, pour jeter toute la maison dans un grand embarras. Maintenant, en cas pareil, on aurait au moins du lait pour se nourrir : encore un pré pareil, de quoi entretenir une seconde vache, et c'était presque la richesse. En continuant à travailler comme par le passé et à vivre avec une scrupuleuse économie, on pouvait, Dieu aidant, en arriver là en dix années. Rose Tonie et son mari

en trent un jour le calcul, et dès lors ce fut le dernier terme de leur ambition, leur rêve favori et sans cesse caressé, leur pensée de tous les instants. Ils travaillaient donc avec une ardeur toujours croissante, lorsqu'un double malheur vint changer la face des choses. En octobre 1835, à quinze jours de distance, le beau-père et le mari périrent dans le Trient.

Rose Tonie aimait tendrement son mari. Néanmoins elle ne plia pas sous le coup. Elle avait un fils âgé de cinq ans, portrait vivant du défunt, et il s'agissait de le nourrir et de l'élever. La femme est faible ; mais la mère est forte et difficile à abattre. Après quelques jours donnés aux larmes et à la douleur, elle examina sa situation, et prit courageusement son parti. Avec son chalet, elle était sûre de ne pas manquer d'abri. A la vérité, il avait un besoin urgent de réparations ; le mari s'était promis de les faire lui-même, en profitant des heures de loisirs ; mais pour le moment, il n'y avait plus à y songer. La vache, le jardin, le champ de pommes de terres étaient de précieuses ressources ; l'enfant serait garanti de la faim. Il restait à acheter du pain et des vêtements. Mais Rose Tonie était habile fileuse ; elle passerait à filer le temps que lui laisseraient les soins qu'exigeaient son ménage et son petit domaine ; elle prendrait au besoin sur son sommeil, et avec ce qu'elle gagnerait ainsi elle ferait face à tout. Elle entrevoyait même la possibilité de réaliser encore quelques petites économies. On distille dans le vallon de Gueuroz une eau de cerises parfaite, aussi distinguée que celle de Salvan ; elle valait dans ce temps là, environ dix-huit batz le pot, ce qui fait à peu près deux francs cinquante centimes de notre monnaie actuelle. Année commune, Rose Tonie pouvait comp-

(Correspondance particulière de la *Gruyère*.)

Fribourg, le 6 septembre 1883.

Monsieur le Rédacteur,

L'apparition de votre journal nous a fait grand plaisir et nous sommes heureux de le voir tenir sa place dans la presse de l'opposition. Nous aimons le caractère gruérien, loyal, énergique et fier, et secouant impatiemment le joug ; et c'est pourquoi aussi nous aimons votre franc langage. La *Gruyère* sera dans votre district le drapeau de tous les hommes indépendants et soucieux du bien du pays ; elle est le résultat et la confirmation des victoires passées, en même temps qu'un gage de succès pour les luttes à venir.

Le gouvernement dont nous sommes affligés continue paisiblement ses prouesses ; c'est du reste lui faire trop d'honneur que d'appeler notre Conseil d'Etat un gouvernement ; il serait plus exact de dire que c'est tout simplement l'exécuteur des hautes et basses œuvres de la *Liberté*.

Et de fait, en dehors des vengeances politiques, — et Dieu sait ce qu'il y a de rancunes à satisfaire, — en dehors des *dégonnages* et autres œuvres pies, on ne fait rien. Que sont devenues les magnifiques programmes avec lesquels on amorçait l'électeur naïf ? Demandez où sont les feuilles d'antan.

On nous promettait la réforme judiciaire, — et jamais nos tribunaux n'ont donné tant de scandales. On nous promettait la réforme financière, — et le Grand Conseil a peine à contenir la rage démensière de nos gouvernants (témoin Drogne). On jurait ne plus vouloir que des magistrats qui, par la dignité de leur vie, fussent les vrais représentants du peuple fribourgeois. Que le peuple regarde et juge.

La seule réforme promise et que nous ayons obtenue est la réforme pénitentiaire. Les condamnés ne s'évadent plus ; dès que l'un d'eux est soupçonné d'intention semblable, on le fusille à huis-clos.

Il faut se préserver de toute exagération, et c'en serait une cependant de dire que notre gouvernement ne fait rien. Il banquette, et festoie, et dîne, souvent, bien, longtemps et beaucoup, cela aux frais du budget, s'entend. Tout est prétexte à menus, tout est motif à festins. Il n'est point de solennité, si mince qu'elle soit, qui n'y aboutisse. Nos gouvernants ont l'estomac solide, et tel même, ô fortune rare ! a double rangée de dents.

Ce sont là petites choses sans doute ; mais il n'en est pas moins bon que le peuple sache comment on vide gaîment son escarcelle.

On comprend que l'exemple, venant de haut, ne manque pas d'être suivi. A la curée, chacun des vainqueurs demande sa pitance ; aussi les sinécures et les prébendes pleuvent sur les frères et amis ; le gouvernement a la main large et libérale. Le fromage officiel est gros et bien fourni ; les fidèles peuvent s'y loger tous et à l'aise ; par exemple, pour peu que vos réclamations les y dérangent, ils montrent leurs crocs et s'écrient qu'ils ne sont pas là pour leur plaisir, mais qu'ils sauvent la religion.

Tels sont nos gouvernants ; aussi, comme un flot toujours grossissant, le mépris populaire monte autour de ces hommes, sans principes et sans but autres que leurs ambitions et la satisfaction de leurs appétits, hommes de discordes et de haines, dédaigneux au reste du bien du pays, traîtres à leurs programmes et à leurs promesses, esclaves d'une coterie et réduits au rôle peu glorieux d'ennuages politiques, pauvres hommes de paille qui veulent se donner des airs d'hommes de gouvernement.

ter sur huit à dix pots d'eau de cerises. Sans doute, le cerisier est un arbre capricieux ; mais les siens passaient pour n'avoir jamais manqué. C'était donc un revenu presque sûr de vingt à vingt-cinq francs. Rose Tonie se flatta de le mettre chaque année de côté.

La première année, quoique les récoltes eussent souffert, et que Rose Tonie eût passé plus d'une soirée à pleurer, au lieu de filer, le résultat dépassa ses espérances. Au 31 décembre 1836, la maison étant fournie de pain pour un grand mois, le petit Joseph vêtu et chaussé pour l'hiver, il lui restait, outre quelque monnaie, deux pièces de cinq francs et un beau napoléon d'or, presque neuf, sans tare et sommant bien. Elle s'était, sans doute, interdit toute dépense en dehors du strict nécessaire, mais sans s'être imposé, ni à elle ni à son fils, surtout pas à ce dernier, des privations réellement dures. Ne sachant rien de ces louables institutions, qu'on appelle des caisses d'épargne, elle fit comme on faisait alors au vallon de Gueuroz, et comme on y fait encore aujourd'hui, elle serra son trésor dans un vieux pied de bas, qu'elle enfouit au plus profond d'une armoire, derrière une pile de linge, où il alla rejoindre un autre pied de bas, le frère, peut-être, qui contenait, outre les titres relatifs à l'achat du pré, tout ce que le mari avait laissé d'argent, à sa mort, quelques francs. Ces deux trésors devaient rester soigneusement séparés : le second était la fortune du défunt, à laquelle on n'avait touché que pour les frais de l'ensevelissement, et Rose Tonie y attachait une sorte de respect religieux ; c'était pour elle une relique que ces derniers sous gagnés par le chef de famille, et leur présence au fond de ce vieux meuble devait être une bénédiction sur la maison.

(A suivre.)

L'édifice n'est peut-être sur lui-même d'épaule, le

Samedi Berset, reto assailli ent Barberèche gros chien. et de bâton ou la vie M après qu'ils jusqu'à la p duisit en ch Nous app ont été rec jeune homu des Bernois berèche.

Exposit.

Les comm préalable p l'Exposition préparatifs bovin et des mencés par

Si tous amenés à 2 prendra 15 étalons, 23 Classés d'ap 70, de Zuri Fribourg 8, Grisons, Ne Thurgovie 2 Intérieurs 1

Il a été cl race bovine 69 génisses, rigine, comm 22, Argovie 3, Thurgovie 10 collection

La race b lections, soit qui sont ré, Schwytz 25, chacun 7, A et Uri chacu tions provie St-Gall (2 cl

On nous é Dimanche apparition orateurs ont du gouverne

MM. Torn tan Pugi Dupr 4^m Remy 5^m

France. un grand nom sur la place o l'électricité a

Un omnibu conséquence. toute la longr d'environ cin récipient du roue placée l et la direction

Déjà dans l trajet de Vin

Au nombre arabe, émerge locomotion de peu d'exempl

— Le com soixante millie les ducs de P

Il a légué

Angleter

la Gruyère.)
septembre 1883.

ous a fait grand
le voir tenir sa
Nous aimons le
fier, et secouant
pourquoi aussi nous
Gruyère sera dans
es hommes indé-
s ; elle est le ré-
pères passées, en
pour les luttes à

mes affligés con-
est du reste lui
notre Conseil
us exact de dire
ur des hautes et

ces politiques, —
s à satisfaire, —
œuvres pies, on
magnifiques pro-
l'électeur naïf ?

judiciaire, — et
ant de scandales.
ncière, — et le
rage dépenrière
ns). On jurait ne
par la dignité de
atants du peuple
et juge.

e nous ayons ob-
Les condamnés
ux est soupçonné
huis-clos.

gération, et c'en
re gouvernement
et dîne, souvent,
x frais du budget,
s, tout est motif
si mince qu'elle
nts ont l'estomac
a double rangée

ute ; mais il n'en
ache comment on

ant de haut, ne
chacun des vains
es sinécures et les
amis ; le gouver-

Le fromage offi-
dèles peuvent s'y
pour peu que vos
ntrent leurs crocs
pour leur plaisir,

si, comme un flot
aire monte autour
ms but autres que
de leurs appétits,
s, dédaigneux au
eurs programmes
coterie et réduits
olitiques, pauvres
donner des airs

ans doute, le cerisier
assaient pour n'avoir
esque sûr de vingt à
de le mettre chaque

es eussent souffert, et
soirée à pleurer, au
espérances. Au 31
ie de pain pour un
sé pour l'hiver, il lui
ces de cinq francs et
tare et sommant bien.
épense en dehors du
osé, ni à elle ni à son
ons réellement dures.
ations, qu'on appelle
aisait alors au vallon
aujourd'hui, elle serra
n'elle enfouit au plus
de linge, où il alla
peut-être, qui conte-
tu pré, tout ce que le
quelques francs. Ces
nt séparés : le second
on n'avait touché que
ose Tonie y attachait
pour elle me relique
ef de famille, et leur
vait être une bénédic-

(A suivre.)

L'édifice est déjà pourri et chancelant ; le jour n'est peut-être pas si loin où il finira par s'écrouler sur lui-même ; si, pour l'y aider, il faut un coup d'épaule, le gouvernement peut compter sur nous.

Samedi soir, le syndic de Wallenried, M. Gédéon Berset, retournait à pieds à son domicile, lorsqu'il fut assailli entre le pont de la Sonnaz et la route de Barberèche par huit individus, accompagnés d'un gros chien. Après l'avoir frappé à coups de pierres et de bâtons, ces individus lui demandèrent la bourse ou la vie. M. Berset leur remit l'argent qu'il portait ; après qu'ils se furent éloignés, il se traîna avec peine jusqu'à la pinte de la Poudrière. Le pintier le reconduisit en char jusqu'à Wallenried.

Nous apprenons avec plaisir que ces huit brigands ont été reconnus et arrêtés le lendemain. A part un jeune homme de Salvagny, domestique, ce sont tous des Bernois, domestiques ou fils de fermiers à Barberèche. (Bien Public.)

Exposition de gros bétail et de chevaux.

Les commissions fédérales chargées de l'inspection préalable pour le choix des animaux admissibles à l'Exposition viennent de terminer leurs travaux. Les préparatifs nécessaires pour l'exposition du bétail bovin et des chevaux pourront maintenant être commencés par les Commissions désignées pour cela.

Si tous les animaux déclarés admissibles sont amenés à Zurich, l'exposition des chevaux comprendra 158 numéros, parmi lesquels il y aura 59 étalons, 23 poulains, 39 juments et 37 pouliches. Classés d'après les cantons, il en viendra de Berne 70, de Zurich 19, de Schwyz 16, de St. Gall 15, de Fribourg 8, de Vaud 6, de Lucerne, Zoug, Soleure, Grisons, Neuchâtel 3 ; de Bâle-Campagne, Argovie, Thurgovie 2 ; de Nidwald, Obwald, Appenzell (Rhodes-Intérieurs) 1.

Il a été choisi 207 animaux et 12 collections de la race bovine tachetée soit 75 taureaux, 63 vaches et 69 génisses, qui se divisent, d'après les cantons d'origine, comme suit : Berne 132, Fribourg 31, Zurich 22, Argovie 8, Neuchâtel 5, Lucerne et Vaud chacun 3, Thurgovie 2 et Bâle-Campagne 1. Berne a fourni 10 collections, Fribourg 1 et Argovie 1.

La race brune comprendra 200 animaux et 8 collections, soit 72 taureaux, 67 vaches et 61 génisses, qui sont répartis comme suit : St-Gall 65, Zurich 60, Schwyz 25, Zoug 15, Glaris 10, Grisons et Lucerne chacun 7, Appenzell (Rh.-Ext.) 4, Nidwald, Obwald et Uri chacun 2, Appenzell (Rh.-Int.) 1. Les collections proviennent de Zurich (3), de Schwytz et de St-Gall (2 chacun) et de Glaris (1).

GRUYÈRE

On nous écrit de la Basse-Gruyère :
Dimanche dernier, l'Armée du Salut a fait une apparition dans un village de notre contrée. Plusieurs orateurs ont pris la parole, tous ont fait l'apologie du gouvernement de Fribourg !!

Concours hippique d'Yverdon

- MM. Tornare, frères, à Charmey, pour jument portante, 4^{me} prix.
- Pugin, F., à Riaz, pour sa pouliche, 3^{me} prix.
- Dupré, L., à Villarvillard, pour sa pouliche, 4^{me} prix.
- Remy, Nicolas, à Bulle, pour sa pouliche, 5^{me} prix.

ÉTRANGER

France. — Une intéressante expérience a réuni un grand nombre de curieux avant-hier, à cinq heures, sur la place de la Concorde, à Paris. Il s'agissait de l'électricité appliquée à la traction des tramways.

Un omnibus, grand modèle, avait été approprié en conséquence. Au milieu des quatre roues et dans toute la longueur de la voiture, se prolonge une caisse d'environ cinquante centimètres de hauteur : c'est le récipient du moteur de la traction. A l'avant, une roue placée horizontalement sert à régler la vitesse et la direction. Une espèce de gouvernail la précède.

Déjà dans la matinée, le tramway avait effectué le trajet de Vincennes à la place de la Concorde.

Au nombre des spectateurs, on remarquait un chef arabe, émerveillé sans doute de ce nouveau genre de locomotion dont les oasis du Sahara ont vu jusqu'ici peu d'exemples.

— Le comte de Chambord a laissé une fortune de soixante millions de francs qui sera partagée entre les ducs de Parme et de Bardi.

Il a légué 400,000 francs au denier de St-Pierre.

Angleterre. — Le Standard publie un article

qui produit une grande sensation. Il estime, en parlant de la France, que les Anglais ont plus confiance dans l'Allemagne que dans un soi-disant allié qui n'a jamais pu se tenir tranquille, même après avoir contrecarré l'indépendance de tous les États qui l'environnent.

Irlande. — Quarante ouvriers ont été empoisonnés à Newross (comté de Wexford) parce qu'ils se refusaient à boycotter leur propriétaire. Deux sont morts, trente-quatre sont gravement malades.

Allemagne. — Dimanche soir, à 9 heures 55 minutes, le train-courrier venant de Berlin a passé à la gare de Steglitz au travers d'une masse de personnes qui voulaient prendre le train de voyageurs partant de Steglitz pour Berlin, et cherchaient à monter dans ce train du côté où arrivait le train-courrier.

Le nombre des morts est de 18 hommes, 17 femmes et 4 enfants ; 5 personnes ont été grièvement blessées.

Alsace-Lorraine. — Samedi dernier, vers huit heures du soir, une demi-douzaine de gamins de dix à quatorze ans s'amusaient, sur la place Mazelle, à Metz, autour de deux fûts à alcool vides, renversés sur le fond et appuyés contre le mur qui sert de parapet à la Seille.

Un nommé Jules Chevalier, âgé de onze ans, après avoir allumé une cigarette, laissa tomber ou introduisit, on ne sait trop comment, l'allumette enflammée dans l'un des fûts. Au même instant, il se produisit une détonation semblable à un coup de canon : le fond supérieur du tonneau fut lancé en l'air à une hauteur de plusieurs mètres.

Au moment de l'explosion, trois de ces enfants étaient assis sur le mur, à proximité du tonneau. Joseph Rimbald fut projeté sur la place, à dix mètres de là, et se retrouva sain et sauf sur ses deux pieds. Robert Greischner, âgé de douze à treize ans, n'en fut pas quitte à si bon compte : il eut un bras broyé, les côtes enfoncées et tout un côté brûlé. Il a été transporté le dimanche matin à l'hôpital Bonsecours. Son état est très grave.

Quant à son frère, Gustave, âgé de neuf ans, dont les pieds posaient sur le fût, il fut rejeté en arrière et précipité dans la Seille. On croyait que la peur l'avait mis en fuite, comme ses camarades ; c'est en ne le voyant pas reparaitre de la nuit qu'on soupçonna sa chute. Et, de fait, on retira son cadavre de la rivière le lendemain matin.

Autriche-Hongrie. — Malgré la loi martiale, les excès continuent un peu de tous côtés dans les États de la monarchie. Les maisons juives de Szepeck (comitat de Zala) ont été pillées dans la nuit du 30 au 31.

Un incendie a été allumé par les émeutiers ; le feu a pris de l'extension et 50 maisons ont été la proie des flammes. Les émeutiers voulaient brûler les juifs, puis on s'attaqua aux autres propriétaires. La troupe, accourue, a eu bien de la peine à arrêter le feu.

Plusieurs personnes ont été assommées à Szent-Peter (transylvanie) ; à Scoutjoer, l'émeute s'est renouvelée ; à Szekegy, le président de la commune a été massacré.

Le village de Bezeredy a été entièrement détruit par le feu. On a arrêté une masse d'émeutiers, et, ce qui est plus heureux, une douzaine des principaux meneurs.

En Croatie, il n'est pas question de pacification ; la population est exaspérée contre le ministère hongrois qui lui donne tort.

On peut s'attendre à une véritable révolte si l'autorité persiste à imposer la langue hongroise.

Le ministère veut démissionner ; à Vienne, cette affaire a provoqué également de telles divergences au sein du ministère, que l'empereur est disposé à céder aux Croates.

— Les lignes ferrées qui traversent les contrées insurgées ont suspendu leur service. De véritables batailles sont livrées dans diverses localités ; les détails connus sont horribles.

Asie. — La catastrophe de Java. — La catastrophe qui vient de bouleverser le détroit de la Sonde dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir. On estime à 80,000 le nombre des victimes. L'île de Krakatoa, qui avait environ 10 kilomètres de longueur sur 7 de largeur, a complètement disparu. Trois villes ont été détruites, tout le district de Bantam, à la partie occidentale de Java, a été ravagé, les sources sont taries, les scories de lave couvrent le sol sur une grande épaisseur, les survivants ont fui épouvantés.

La lame de 30 mètres de hauteur, soulevée par l'effondrement de Krakatoa, s'est dirigée dans tous les sens, balayant tout sur son passage, aussi bien du côté de Sumatra que sur l'île de Java.

Dans le seul district de Tjeringen, 10,000 personnes au moins ont trouvé la mort et, parmi elles, le

contrôleur, le second résident et un officier de service topographique.

La nouvelle de la destruction de la ville de Tolok-Betong, sur la côte de Sumatra, est arrivée à Batavia par un steamer de ce port qui était à la mer au moment de l'éruption. Il a fait route sur Anjer pour donner l'alarme et a trouvé cette ville détruite.

Le pont du vapeur était couvert d'une couche de poussières volcaniques de 50 centimètres d'épaisseur, et le capitaine de ce bâtiment affirme qu'il a navigué pendant un certain temps au milieu d'une masse de pierres ponceuses de deux à trois mètres d'épaisseur qui flottaient à la surface de la mer.

Le groupe d'îlots volcaniques de la nouvelle formation se trouve à peu près à la sortie du détroit.

Krakatoa était au milieu du détroit, à égale distance de Java et de Sumatra ; à côté de cette île, il s'en trouvait deux de moindre importance qui se sont également effondrées. La hauteur de son volcan était de 799 mètres.

CAUSERIE AGRICOLE.

Des différents engrais.
CENDRES DES VÉGÉTAUX ET SUIE.

(Suite et fin.)

Quand les végétaux fournis par la terre sont brûlés, nous sommes redevables de leurs cendres à cette terre nourricière,

Les paysans qui moissonnent haut, laissent de longues éteules aux champs et y mettent le feu en des jours de vent, font de la bonne besogne. Non seulement, ils rendent de l'engrais au sol, sous forme de cendres, ils détruisent en même temps beaucoup d'insectes.

Les paysans qui donnent aux arbres vivants une partie de la cendre des arbres morts, font bien.

Les vigneron qui rendent à leurs vignes les cendres des ceps ruinés et du sarment taillé, font bien aussi.

Les cultivateurs qui, après avoir arraché leur chanvre ou récolté leurs pommes de terre, mettent le feu aux fanes et aux mauvaises herbes, puis éparpillent les cendres un peu partout, font également bien.

Cependant, je ne vous conseillerai point de pousser votre estime pour la cendre jusqu'à imiter ces vieux Gaulois et certains cultivateurs de la Charente-Inférieure, brûlant leurs fumiers et rendant les cendres au sol.

Les personnes enfin, qui mettent la suie au pied de leurs arbres, donnent au bois ce qui sort du bois, et, à ce titre, elles ont raison. Ce que la cendre n'a pu rendre, la suie le rend.

Cendres vives pour les vergers et les luzernières en automne. — Cendres vives et un peu de plâtre pour les prés au printemps. — Cendres lessivées pour les terres argileuses. — Où la chaux réussit, les cendres réussissent. Retenez bien ceci.

— Monsieur Mathieu, dit Jean-Pierre, savez-vous qu'en voilà bel et bien de ces engrais. Il n'y a, Dieu me pardonne, qu'à se baisser pour en prendre.

— Oui, mon garçon ; mais je fais le reproche aux cultivateurs de ne pas se baisser assez souvent.

Quand je leur dis : mais malheureux que vous êtes, ne perdez donc pas ceci, ne perdez donc pas cela ; ces balayures, ces malpropretés, ces eaux d'évier qui puent sous vos fenêtres, ces eaux de fumiers qui courent les rues en temps de pluie, ces cendres qui se perdent, cette suie qui se délaye sous les gouttières, ces feuilles que le vent chasse, cette boue qui vous crotte jusqu'aux jarrets, tout cela, bien soigné, bien arrangé, vaudrait de l'argent, payerait ou le loyer ou l'habillement, ou les intérêts à l'usurier, — ils me répondent : — Ma foi, monsieur Mathieu, vous avez peut-être raison, mais ce n'est point l'habitude dans le pays et l'on a son ouvrage ailleurs. — Là-dessus, je me fâche et je réplique.

— Ce n'est point non plus l'habitude, dans le pays, de joindre les deux bouts à la fin de l'année, de mettre quelques sous de côté, de bien se vêtir, de manger à son appétit, de boire à sa soif de la bière ou du petit vin, de payer ses dettes, de donner de l'instruction à ses garçons et à ses filles !

— Quant à cela, disent-ils, c'est tout de même la pure vérité, pour Dieu, quittez donc vos mauvaises habitudes et prenez-en qui soient bonnes.

— On fera son possible, monsieur Mathieu, répondent-ils.

Et ils ne font rien.
— Que voulez-vous, monsieur Mathieu, dit Jean-Pierre, il faut quelquefois avoir une rude dose de patience avec les gens comme nous autres.

(Extraits autorisés de P. Joigneaux.)

Pour la rédaction : C. GILLARD.

Mise de bois.

Le *Landi 17 Septembre* prochain, la commune de Bulle vendra en mises publiques environ 80 numéros de beau bois de commerce et de construction dans ses forêts des *Vaux*, de la *Jossettaz* et du *Creux-Porney*. Rendez-vous des miseurs, à 8 heures du matin, à Trochebellen. Bulle, le 3 Septembre 1883.

Le Délégué aux forêts,
ALEX, François.

480]

LE DERMATOLIP du Dr **Wander** (meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. (H 1660 Y) [484]

Chez **François PILLOUD**, près du temple, à Fribourg.
Gillard, entrepreneur, à Bulle.
Genoud, Auguste, à Châtel-St-Denis.
Clarín, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac.

TUILES HELVÉTIQUES

MÊME MODÈLE QUE CELLES D'ALTKIRCH

DE LA

Grande Briqueterie mécanique de Zurich

Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses. Le grand écoulement de cet article en permet la vente à des prix exceptionnellement réduits.

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez **Aimé Margot**, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. [414]

DÉPOT DE VINS BLANCS ET ROUGES

à des prix très avantageux, chez

Aug. PEYRAUD, à Bulle,

maison proche du couvent des R. P. capucins. [448]

CAISSE GÉNÉRALE DES FAMILLES

Compagnie d'assurances sur la vie à Paris.

Garanties: soit capital-actions et fonds de réserve: 23 millions.

Assurances en cours 170 millions. Affaires réalisées 470 millions.

Dépôt à la Trésorerie d'Etat du canton de Fribourg: fr. 30,000.

Assurances en cas de décès; à terme fixe, soit à 10, 15, 20 ans, etc., sur deux têtes, mixtes; achats d'usufruits, rentes viagères, dots d'enfants, etc.

La participation aux bénéfices offerte par les autres Compagnies est remplacée par le remboursement annuel d'un certain nombre de titres désignés par le sort.

Prospectus et renseignements gratuits chez M. Léon GIROD, agent général, 70, Rue des Epouses, à Fribourg, ou chez M. C. SCHMIDT, à Bulle. [453]

Le Président du Tribunal civil

du district du Pays-d'Enhaut

A tous les créanciers et prétendants aux biens de Jules-Alphonse feu Pierre-David ROSSIER, de Rougemont, décédé aux Combes rière Château-d'Ex.

Le Tribunal ayant accordé aux enfants du défunt le bénéfice d'inventaire de la succession de leur père, le prénommé Rossier, vous êtes sommés, sous peine de forclusion, d'intervenir dans la forme légale au Greffe du Tribunal jusques et y compris le 15 Octobre 1883.

La forclusion mentionnée ci-dessus ne concerne pas les créanciers hypothécaires dont les titres sont inscrits au Contrôle des charges immobilières.

La succession ayant été acceptée d'avance, il n'y a pas lieu à nommer de curateur.

Château-d'Ex, le 13 août 1883.

471]

Le Président: **L.-D. Bornét.**

Loterie de l'Exposition nationale suisse

à Zurich.

Dépôt des billets chez M. BRUNISHOLZ, à Bulle.

La Société d'alpage de Moudon

demande à louer une ou plusieurs montagnes formant rechange et pouvant alper environ 80 têtes de jeune bétail. Adresser les offres au secrétaire (H 7077 X) 483] Ed. LOUP.

A louer

un bon repé avantageusement situé pour la foire de la St-Denis.

S'adresser au propriétaire, **Martin KOLLY**, aux Granges, près Bulle. [481]

Avis au public.

Le soussigné informe l'honorable public qu'il s'est établi à **Autigny** en qualité de médecin-vétérinaire.

Tous les remèdes nécessaires seront fournis par lui.

Hubert JUNGO,

(H 610 F) 482] médecin-vétérinaire.

CHARCUTERIE.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne, qu'il vient d'établir une charcuterie bien fournie, attenante à la forge Kreidenmacher, à Bulle.

On y trouvera aussi des salamis, cervelas, landjæger, etc. Bonne marchandise. — Prix modérés.

Se recommande
485] **F. KREIDENMACHER.**

A vendre.

50 poteaux de chêne, sciés, pour haies ou cloison.

S'adresser à **M. Louis JAQUET**, à Villarvillard. [486]

A LOUER

au plus tôt, un appartement au second étage de la maison de M. BLANC, ancien receveur.

S'adresser au locataire actuel, **M. Ch. Thorin.** [487]

AVIS.

Les écuries de la *Croix-Blanche*, à Bulle, sont à louer. Un locataire parlant les deux langues serait préféré.

S'adresser à **M. Ls. Schneuwly**, à Bulle. [488]

MISES JURIDIQUES.

Il sera vendu en mises publiques, mardi 11 et mercredi 12 septembre prochain, chaque fois dès les 9 heures du matin, à Epagny, une quantité de marchandises consistant en articles d'épicerie, tabacs et cigares, en étoffes telles que: indiennes, cotonnes, milaines, toiles et mandarines, fils, ganses, garnitures, mouchoirs, boutons, fichus et bonnets et enfin de la laine et du coton de toutes nuances, le tout à très-bon marché.

Belle occasion pour hospices et familles. (489)

On demande

dans le canton de Neuchâtel un bon vacher pour la fin du mois. Conditions très favorables. S'adresser au bureau du journal. [477]

Ouverture du bureau

A. Davet

Agent d'affaires

Rue du château, 95, à Romont.

Recouvrements amiables et juridiques. Interventions dans les faillites, etc. [458]

On trouvera

durant la bonne saison, dans les fours de **M. Jacques CARDIS**, à *Montbovon*, de la véritable chaux maigre connue par sa supériorité pour résister au temps et à l'humidité. [473]

LE ROYAL WINDSOR

est le seul régénérateur (des cheveux) anglais ou américain, qui, par sa supériorité, a obtenu une médaille à l'Exposition de Bruxelles 1880. Il est infailible pour rendre aux cheveux gris la couleur naturelle. — Il arrête immédiatement la chute des cheveux. *Sushwath & Co.* leur donne une nouvelle vie, produit une croissance abondante, ainsi qu'une beauté jusqu'alors inconnue. — Ce n'est pas une teinture. — Se vend en flacons et demi-flacons chez les Coiffeurs et Parfumeurs.

De **M. Léon Melchissédéc**, l'éminent baryton de l'Opéra, Paris.

Je suis heureux qu'il me soit donné l'occasion de vous féliciter de votre *Royal Windsor*.

Je l'emploie depuis deux ans, je l'ai recommandé, j'en ai offert, et en ai fait des envois à mes amis, que tous m'en ont fait mille compliments et en veulent continuer l'usage.

De **M. le docteur W. Pilette**, 10, boulevard des Italiens, Paris.

Les résultats que j'ai obtenus avec votre *Royal Windsor* m'ont tellement satisfait que je l'ai souvent recommandé dans ma clientèle.

ENTREPOT: 22, rue de l'Echiquier, PARIS.

Exiger la Signature ci-contre de la maison de chaque flacon Agent général pour la Suisse: **CLERMONT**, et **E. FOUET**, Genève. Dépôt à **BULLE** chez **Almé Margot**, coiffeur-parfumeur. [434]

Avis.

Une personne de confiance, demeurant en ville, et connaissant tous les ouvrages de couture, se chargerait de toutes réparations sur habits, linge, etc. S'adresser au bureau du journal. [472]

A vendre

des couvertures de lit tricotées, tapis de tables et commodes, dessous de lampes, descentes de lits et embrasses de rideaux, le tout fait à la main, avec de beaux dessins. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [479]

Changement de domicile.

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il a transféré son atelier dans la maison de **M. Crotti**, derrière l'Hôtel-de-Ville à Bulle.

450] **Jules MARTHE**, cordonnier.

A louer

la fleurie de 3 poses de regain, sur la *Scie* à Bulle. S'adresser à **MM. Glasson** frères. [474]

Placements hypothécaires

jusqu'aux deux tiers de la valeur des immeubles.

S'adresser à **A. Andrey**, notaire à Bulle, [462]

Domaine et montagnes à vendre.

MM. les frères Jacques, Laurent et Albert Tornare, à *Charmey*, offrent à vendre sous de favorables conditions de paiement, leurs propriétés situées rière *Charmey*, appelées *le Gros-Liençon*, comprenant maison d'habitation avec grange et écurie, et environ 18 poses de pré et 2 1/2 poses en bois.

Ils offrent pareillement à vendre les montagnes appelées *les Cerniettes*, situées dans la vallée du Motélon.

Pour voir les propriétés, s'adresser aux propriétaires, et pour traiter aux mêmes ou au Notaire **Favre**, à Bulle. [465]

A VENDRE

un jeu complet d'outils de cordonnier avec formes en bon état et autres objets mobiliers.

S'adresser au bureau du journal. [475]

BULLE. — Imprimerie de la Gruyère.



PRIX DE L'...

Pour la Suisse

Pour l'Etranger

Prix du Nu...

On s'abonne à...

de

Bu...

La va...

contre les

Une mala...

bovidés, mé...

presque jusq...

quartier ou l...

Français cha...

nature infect...

exceptions, c...

est propre à...

notamment à...

une maladie...

pestres, ains...

chaque anné...

n'est connu...

On peut fi...

fait chaque a...

au moins à l...

pâturages de...

de Berne et c...

zones à l'em...

Berne a per...

juillet 1883,

400 jeunes b...

En généra...

lution du qua...

cerne les m...

vallées, par...

sol plus ou...

formé en gra...

mélange de c...

degré, de grès

Sur les terra...

sur d'autres t...

est, d'après...

cessivement

Le quartier...

sance à un ag...

L'agent virul...

c'est-à-dire q...

De même

végétal inféri...

de même aus...

FEU...

Les cer...

Avant de se...

la recompta: p...

n'est-il pas dou...

d'une mère tr...

c'était du pain...

de Joseph.

Il était don...

contracter de d...

ni le champ, n...

chalet, ni les ha...

à celui de son...

plus encore? E...

de réaliser seu...

travaillait une...

larmes, toujours

elle prolongait

ses économies?

et coûterait ton...

le temps n'était

de son côté, soi...

pour les vendre

route de Martig